

CITRAP  
Monsieur  
Pierre Seidel  
Verger de Meruz 2  
1804 Corsier-sur-Vevey

Nos références : lemr  
traité par : M. Leresche  
tél. direct :: 021/621 04 57  
e-mail : leresche.marilena@mobilis-vaud.ch

Renens, le 3 avril 2012

## Horaire vaudois

Monsieur,

Votre lettre du 17 février relative à l'objet cité en référence nous est bien parvenue et son contenu a retenu toute notre attention. Il est en effet toujours positif de pouvoir recevoir des suggestions de la part de notre clientèle, ceci à des fins d'amélioration de nos services.

Concernant votre demande précise d'éditer un horaire annuel du réseau de transport Mobilis, il ne nous est pas possible de pouvoir répondre positivement à votre requête, pour les raisons que nous vous détaillons ci-après.

- Actuellement, il existe un horaire de poche gratuit non-exhaustif semblable à l'horaire Valais/ Haut-Léman, entre Lausanne et Genève voir copie ci-jointe. L'expérience montre que ces horaires sont de moins en moins utilisés. Ils sont en outre, en grande partie gaspillés par les usagers qui n'utilisent qu'une faible partie de leur contenu et déchirent les pages qui les concernent. De plus, il est très fréquent de retrouver ces types d'horaires abandonnés par terre, près des gares. Ce type de gaspillage et le faible taux d'utilisation semblent constituer une barrière à l'application des principes du développement durable.
- De plus, dans la Communauté tarifaire vaudoise, les 11 entreprises partenaires publient leurs horaires respectifs par ligne et les clients ont la possibilité de se les procurer dans les points de vente de chaque entreprise sous format de brochures (pour éviter un important gaspillage lié au libre-service) ou via leur site Internet.
- Par ailleurs, dans un souci permanent d'amélioration de l'offre et parfois sur demande des collectivités, il arrive que certaines entreprises de la CTV modifient leurs horaires plusieurs fois par année ainsi, un horaire de poche édité annuellement deviendrait vite obsolète et pourrait causer des préjudices auprès de notre clientèle. Lausanne et sa nouvelle ligne de bus 23 ou la nouvelle halte CFF de Prilly-Malley inaugurée en juin sont des exemples actuels qui démontrent que l'horaire est rapidement incomplet en cours d'année.

En revanche, toutes les entreprises constatent que la consultation des horaires via Internet ou via les smartphones s'amplifie et a l'avantage d'offrir aux usagers un horaire mis à jour régulièrement même si, nous sommes conscients que tout le monde n'utilise pas encore ce type de format. De ce fait, les entreprises de la communauté tarifaire vaudoise cherchent toujours plus à développer ces moyens de communication et l'information en temps réel aux voyageurs pour simplifier leurs déplacements et trouver les correspondances adéquates pour mener à bien leur voyage.

En espérant avoir pu vous apporter des réponses à ce sujet, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour la Communauté tarifaire vaudoise



Julien Leuenberger  
Responsable opérationnel



Valérie Kottmann  
Gestionnaire commerciale

**Annexe mentionnée**